

## 6<sup>e</sup> Conférence de l'Entente Axe Seine : une dynamique renforcée tout le long de la Seine !

Paris, le 10 décembre 2025  
Communiqué de presse

Initiée il y a quatre ans par Anne Hidalgo, Maire de Paris, Patrick Ollier, Président de la Métropole du Grand Paris, Nicolas Mayer-Rossignol, Maire de Rouen, Président de la Métropole Rouen Normandie et 1er Vice-Président de l'Entente, ainsi qu'Édouard Philippe, Maire du Havre, Président Le Havre Seine Métropole, et désormais rassemblant toutes les intercommunalités de Paris à la mer, l'Entente Axe Seine a tenu sa 6<sup>e</sup> conférence au siège de la Métropole. A l'invitation de son Président Patrick Ollier, et en présence des Vice-Présidents Virginie Lutrot et Philippe Audebert, les collectivités ont dressé un point d'étape sur les avancées majeures et les nouvelles perspectives de coopération.

### ▪ **Culture et tourisme : « La Seine, patrimoine naturel créatif »**

L'Entente Axe Seine a adopté sa stratégie de tourisme créatif, affirmant la Destination Seine comme une destination mondiale d'exception. Construite autour d'un positionnement renouvelé, « **La Seine, patrimoine naturel créatif** », cette stratégie mobilise six patrimoines majeurs (art, histoire, littérature, gastronomie, industrie, sports et loisirs) pour structurer une offre différentiante, accessible aux habitants et attractive à l'international.

Elle s'articule autour de trois piliers :

- Une gouvernance collaborative ;
- Une offre touristique enrichie (randonnées, expériences fluviales, mise en scène des bords de Seine) ;
- Une communication unifiée autour d'une marque unique (label, campagnes, outils numériques) ;

Après le succès de l'opération « **La Seine, la belle balade** » – 5 parcours de randonnées de Paris au Havre organisés par « Enlarge Your Paris » à l'automne 2025 pour valoriser les paysages et promouvoir les mobilités décarbonées – le projet sera reconduit en 2026, notamment dans le **cadre du centenaire de Claude Monet**.

D'autres actions phares sont engagées : la **finalisation de la cartographie des panoramas de l'Axe Seine** et d'autres à l'étude telle qu'un **parcours itinérant dédié au bicentenaire de la photographie**.

### ▪ **La Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)**

L'Entente Axe Seine entend s'appuyer sur l'expertise de la Métropole du Grand Paris dont l'action est jumelée à l'Etablissement Public de Bassin Territorial Seine Grands Lacs pour mutualiser les savoir-faire et diffuser les bonnes pratiques.

Ainsi, une « **mallette pédagogique** » à destination des élus sera déployée afin de renforcer les connaissances sur la gestion des zones inondables, du ruissellement et des ouvrages d'endiguement et des zones d'expansion de crues.



## ▪ **La logistique fluviale et le développement économique**

La conférence a été marquée par la **signature de la convention tripartite entre l'Entente Axe Seine, Voies Navigables de France (VNF) et HAROPA PORT**, concrétisant plusieurs années de travail pour accélérer le report modal vers la voie d'eau et verdier les flux logistiques.

Cette convention – qui engage les partenaires pour deux ans – fixe les objectifs communs en matière de logistique fluviale. Elle constitue la base d'un plan d'action partagé, incluant notamment des projets de logistique urbaine à Charenton, des études territoriales et le lancement de la **chaire logistique du CNAM**.

## ▪ **Énergies renouvelables**

L'Entente Axe Seine continuera de s'appuyer sur les travaux de la **SEM Axe Seine Énergies Renouvelables (ASER)**. Crée en 2022 avec les membres fondateurs de l'Entente, la Caisse des Dépôts et Énergie Partagée, la SEM ASER accélère le déploiement des énergies renouvelables sur l'Axe Seine. Véritable outil opérationnel et facilitateur, elle mutualise investissements et expertise pour développer des projets solaires, photovoltaïques et géothermiques.

Parmi les opérations déjà engagées : **20 000 m<sup>2</sup> de panneaux solaires** sur les toits des entreprises du MIN de Rouen (2024-2028), **ombrières photovoltaïques** à Oissel, et accompagnement des collectivités, dont la Métropole du Grand Paris, dans le développement de la géothermie de surface.

La SEM ASER poursuit désormais un objectif clé : **attirer de nouveaux projets pour renforcer la production locale d'énergies renouvelables et sécuriser durablement l'approvisionnement énergétique des territoires**.

## ▪ **Agriculture et alimentation durable**

L'Entente Axe Seine s'appuie sur **AgriParis Seine**, créée en 2022 pour relocaliser une économie agricole et alimentaire durable le long du fleuve. Parmi ses initiatives : le démonstrateur « **La Seine Nourricière** », le soutien aux **circuits courts** et aux productions locales pour la restauration collective, avec la possibilité de mobiliser **10 M€ pour des projets innovants**.

Une réunion technique est prévue début 2026 pour définir les priorités des 16 collectivités membres, et la **4<sup>e</sup> édition des « Rendez-vous de la resto co-durable »** aura lieu le 3 février 2026 à Paris.

L'Entente pourra s'appuyer sur le **CPIER pour la Vallée de la Seine**, qui prévoit **463,8 M€ de financements** et qui a été adopté par la Région Normandie et le Conseil Régional d'Île de France lors de la séance du 19 novembre 2025. Il définit les engagements financiers pour la période 2023 - 2027 de chacune des parties dans la réalisation des projets d'infrastructures pour le territoire. L'Entente Axe Seine choisira de déployer une stratégie commune concernant le financement de projets sur les volets GeMAPI, décarbonation et mutations économiques ainsi que sur la valorisation de la destination Seine par le tourisme et la culture.

**Cette conférence confirme la dynamique collective engagée par les collectivités de l'Axe Seine pour construire un territoire durable, attractif et innovant, de Paris au Havre.**

\*\*\*

« *En tant que Président de l'Entente Axe Seine, je souhaite renforcer la place des EPCI membres pour coconstruire des politiques au plus près des besoins de leurs territoires. En fédérant les acteurs concernés, l'Entente Axe Seine joue un rôle indispensable dans une réponse collective et concrète aux enjeux de transition écologique, énergétique et économique en leur permettant de travailler ensemble tout le long de la Seine. Notre présence sous une bannière commune au SIMI est l'occasion de promouvoir l'Axe Seine et d'unir nos forces pour présenter la richesse des opportunités offertes aux investisseurs, de la Métropole du Grand Paris jusqu'au Havre. », Patrick OLLIER, Président de la Métropole du Grand Paris, Président de l'Entente Axe Seine.*

« *Depuis 4 ans, l'Entente Axe Seine permet d'enclencher une dynamique irréversible entre nos territoires, de Paris au Havre, sur tous les sujets d'intérêt commun. A Rouen, en 2026, nous développerons au pied du Pont Guillaume le Conquérant un quai de logistique fluviale permettant d'irriguer le centre-ville par vélos-cargos, avec le soutien de l'Entente. Rouen Tourisme proposera d'initier un travail collectif pour promouvoir la « Destination Seine ». C'est très concret. Il faudra poursuivre demain cette coopération exemplaire. », Nicolas MAYER-ROSSIGOL, Maire de Rouen, Président de la Métropole Rouen Normandie et 1er Vice-Président de l'Entente Axe Seine*

« *Notre Entente constitue non seulement un modèle original de coopération, mais aussi un outil efficace, qui produit de l'action concrète au service de l'intérêt général. Nous avons démontré la pertinence de cette dynamique collective, depuis nos premiers échanges en 2021. Il est probable qu'à l'avenir notre rôle soit appelé à grandir. Aujourd'hui devenue nécessaire, l'Entente Axe Seine sera demain indispensable pour faire avancer ce corridor stratégique essentiel à l'économie du pays. », Edouard PHILIPPE, Maire du Havre, Président Le Havre Seine Métropole,*

« *L'Axe Seine représente une alliance politique inédite et une véritable opportunité pour nos territoires. Ensemble, nous faisons du fleuve un moteur afin d'encourager les mobilités propres, le tourisme et la gestion durable des ressources, l'eau, l'énergie, l'agriculture et la biodiversité. En unissant nos forces, nous renforçons la résilience d'un territoire essentiel pour l'avenir du pays. La Seine n'est pas seulement un héritage commun, elle est un levier pour construire, collectivement, un avenir plus durable et plus prospère pour toutes et tous. », Anne HIDALGO, Maire de Paris.*

#### CONTACTS PRESSE

- Paris : 01 42 76 49 61 - [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr)
- Métropole du Grand Paris : 06 02 72 14 04 - [presse@metropolegrandparis.fr](mailto:presse@metropolegrandparis.fr)
- Métropole Rouen Normandie : 07 64 67 18 05 - [perrine.binet@metropole-rouen-normandie.fr](mailto:perrine.binet@metropole-rouen-normandie.fr)
- Le Havre Seine Métropole : 06 40 29 30 39 - [service-presse@lehavre.fr](mailto:service-presse@lehavre.fr)

## A PROPOS

**L'Entente Axe Seine :** De Paris jusqu'au Havre, 16 collectivités mobilisées autour de projets communs d'intérêt général  
 Métropole du Grand Paris • Ville de Paris • Communauté d'agglomération Versailles Grand Parc • Communauté d'agglomération Saint-Germain Boucles de la Seine • Communauté d'agglomération Val Parisis • Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise  
 • Communauté de communes Les Portes de l'Île-de-France • Communauté de communes du Vexin-Val de Seine • Communauté Seine Normandie Agglomération • Communauté d'agglomération Seine-Eure  
 • Métropole Rouen Normandie • Communauté de communes Roumois Seine • Communauté de communes de Pont-Audemer-Val de Risle • Communauté d'agglomération Caux Seine Agglo • Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole • Communauté de communes du Pays de Honfleur-Beuzeville.

